

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi de M. GIRAULT, ayant pour objet l'estimation et la réglementation du travail forestier. (N^{os} 70 et 188, session 1893.)

(Nommée le 10 Juillet 1893.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : BÉRAL.
2^e — PRADAL.
3^e — GRAVIN.
4^e — ALEXANDRE LEFÈVRE.
5^e — DULAC.
6^e — BIZOT DE FONTENY.
7^e — PAULIAT.
8^e — GAILLY.
9^e — ÉMILE GAYOT.

Secrétaire

Président

78



Séance du 11 Juillet 1893

La séance est ouverte à 1 heure 45 sous la présidence de
M. Gailly doyen d'âge, M. Gravin secrétaire

Le bureau est maintenu.

M. Béal a été élu par le premier bureau sans discussion
approfondie, mais ^{après} l'examen ~~de~~ du projet il n'est pas favorable.

M. Gravin élu par le 3^e bureau dans des conditions
analogues, se déclare hostile au projet de loi.

M. Lefèvre a été élu par le 4^e bureau, il explique
qu'il avait fait partie de la Commission d'initiative
chargée d'examiner la proposition de loi de M. Girault.

M. Dulac élu par le 5^e bureau, sans discussion.

M. Bizot de Fonteny élu par le 6^e bureau, pense qu'il y a quelques
choses à faire

M. Gailly élu par le 7^e bureau est hostile au projet

M. Gayot élu par le 9^e bureau estime qu'il ~~se~~ conviendrait
d'entendre M. Girault auteur de la proposition de loi.

M. Bizot de Fonteny estime que la proposition de
loi pourrait être appliquée en ce qui concerne les bois
domaniaux, les bois appartenant aux hospices, et
aux bois de réserve des communes.

M. Gailly reconnaît les bons sentiments qui ont
dicté la proposition de loi de M. Girault, mais
il pense que pour les bois de l'état ou des communes
après l'adjudication l'administration ne doit pas intervenir
entre l'adjudicataire et les ouvriers qu'il emploie pour
l'exploitation de la coupe et qu'en ce qui concerne les
bois des propriétaires, l'intervention de cette loi serait la
main mise sur la propriété particulière, il est en
conséquence hostile au projet de loi.

M. Gayot déclare se ranger à l'opinion de M. Gailly.
La Commission décide qu'elle se réunira de nouveau à une
date qui sera ultérieurement fixée pour entendre M. Girault.

Le président

Gailly

Le secrétaire

Gravin

Séance du 20 juillet.

La commission d'administration a eu l'honneur de présenter à cette séance de la Société l'état des propriétés. M. Fournier a été nommé rapporteur de la commission. M. Fournier a été nommé rapporteur de la commission. M. Fournier a été nommé rapporteur de la commission.

Le Président.

J. L. L.

